



Convocation au commissariat sans nom, ni adresse ni motif

Par **stella93**, le **08/04/2010** à **21:18**

Bonjour,

J'ai reçu une convocation du commissariat n'indiquant ni nom ni motif. Trois personnes vivent sous ce toit, devons-nous nous y rendre ?

Comment vérifier l'authenticité de ce document et qui il concerne ?

Vous remerciant par avance de votre réponse.

Bien cordialement.

Par **frog**, le **08/04/2010** à **22:02**

Passé un coup de fil au service et demandé de plus amples renseignements.